

"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"

François de Civille

LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin Trimestriel - N°9 Avril 2003

Editorial



POURQUOI UN P.L.U. ?

Il faut, pour notre commune, un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :

- Parce qu'il nous appartient de décider du sort et du devenir de notre commune.

- Parce qu'il y aura de plus en plus de constructions et que nous voulons maîtriser leur développement.

- Parce qu'il doit y avoir les mêmes règles de construction pour tous.

- Parce qu'il faut que ces règles soient connues et respectées par tous.

- Parce qu'il est de notre devoir de protéger les espaces naturels et de préserver notre environnement pour le bien de tous.

- Parce que nous devons aménager nos équipements collectifs (réseaux, assainissement, électricité...).

- Parce qu'il faut s'inscrire en matière d'urbanisme dans une logique de développement durable, c'est-à-dire à long terme.

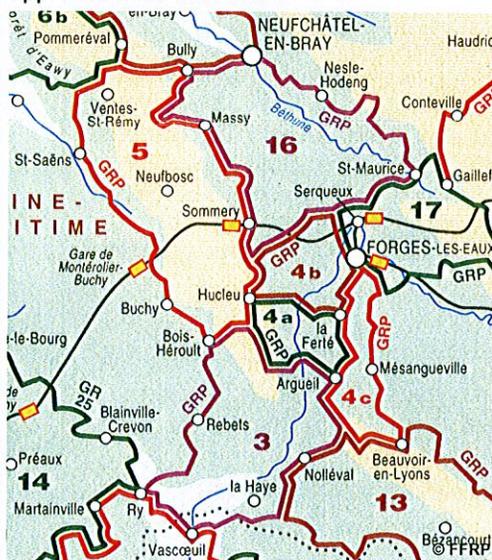
- Parce que c'est l'un des engagements de candidature de notre Conseil Municipal.

Alors, ensemble, je vous propose de participer à l'élaboration de ce plan.

Edouard de Lamaze
Maire

Le printemps arrive

Le printemps arrive et il nous amène l'été. C'est le moment de sortir et d'envisager de longues promenades dans notre beau pays. Saviez-vous que Bois-Héroult se trouve au carrefour de plusieurs chemins de randonnées ? C'est une chance pour nous et apprenez à les découvrir :



Vous avez le «GR^P 3» qui vous mènera à Ry (balisage jaune - rouge).

Vous pouvez le prendre à partir de la route de La Quesne au croisement avec la rue du Château. Arrivée à La Quesne, vous empruntez le chemin herbeux, à droite, juste après la remontée de la vallée – courage, il y a 12 km soit 1 h 30 de marche – avec des vues superbes sur la vallée d'Héronnelles, à travers des bois magnifiques. L'arrivée sur Ry est, elle aussi, superbe.

Vous pouvez aussi vous rendre à pied à l'Argueil ou «Orgueil» dans le sens de «magnifique».

Pour cela, rendez-vous au Mont-Rouvel, au carrefour avec Hucleu. Là, empruntez le «GR^P 4 a» (balisage jaune - rouge). Vous pouvez le prendre aussi à partir du hameau de Saint-Vincent (sur la route entre Bosc-Edeline et Rouvray-Catillon). Vous découvrirez le panorama sur la «Bouttonnière», constituant la frontière naturelle entre le Pays de Bray et

notre pays dit «entre Caux et Bray». Vous passerez à la Ferté-Samson, Argueil, Sigy-en-Bray, Bosc-Asselin.

Si vous voulez vous rendre à pied à Forges-les-Eaux, rien de plus facile, par le beau «GR^P 4 b».

Il part du Mont-Rouvel comme le «GR^P 4 a» mais dans l'autre sens, en direction de Mauquenchy, Roncherolles-en-Bray, Serqueux.

Le «GR^P 5», dit du «Sorson à la Varenne», est le plus long puisqu'il vous mènera à Buchy, Saint-Saëns, Bully, avec un retour sur Bois-Héroult par Sommery et Forges-les-Eaux. Pour le prendre, suivez les flèches au carrefour du chemin du Four-à-Chaux et de la rue du Château à Bois-Héroult.

Pour les plus courageux, vous pouvez vous rendre au bord de la mer, ou à Rouen, par les GR de Pays[®] des Forêts normandes.



Je vous souhaite de bonnes promenades, mais je vous invite tout de même à prendre une carte I.G.N. et le guide des sentiers de randonnées (ref 761), publié par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (14, rue Riquet – 75019 Paris – tél. : 01.44.89.93.10) ou nous consulter en Mairie, le mardi et le jeudi toute la journée, et le samedi sur rendez-vous.

A bientôt.

E.L.

«GR[®]» et «GR de Pays[®]» sont des marques déposées par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

Comité des Fêtes

Galette des Rois



Bonne Année 2003 ! C'est par ces mots que le 12 janvier, Monsieur le Maire a débuté son intervention devant ses administrés présents pour la Galette des Rois. Après des Voeux de santé et de travail, il nous révélait l'esprit de famille qui règne à Bois-Hérault. Puis ce fût l'accueil des nouveaux arrivants dans notre village tant à La Quesne, qu'au Chemin des Ecureuils, en passant par le Bourg. Il nous faisait part des travaux de réparation dans le préau, afin de retrouver un fonctionnement normal. Nous pouvions commencer les animations autour de la Galette des Rois. Comme à l'habitude, ce fut notre loterie qui permis à certains chanceux de gagner du linge de maison, des ustensiles de cuisine et, pour nos petits, de magnifiques et gigantesques Mickey. Mais un homme eut un peu plus de

chance que d'autres, avec 3 lots sur 9. Peut-être que l'absence de sa femme y était pour quelque chose ?... Les membres du Comité servaient le cidre et distribuaient les parts de galettes, contenant les 2 fèves traditionnelles. Notre couple royal fut Mme de Lamaze et M. Bourgain qui reçurent respectivement un bouquet de fleurs et une bouteille de Champagne. Un café et des histoires clôturaient cette après-midi.

Choucroute

Le 29 mars, le Comité des Fêtes organisait sa soirée choucroute.



Sur le tas, dès le début de l'après-midi, les membres du Comité des Fêtes préparaient la mise en place des couverts, le découpage des charcuteries et la chauffe du chou, afin que le tout soit fin prêt et chaud pour le service du soir. Vers 20h00, nos premiers convives

arrivaient, pour nous retrouver une soixantaine à cette manifestation. Il est vrai qu'il n'y avait pas beaucoup de participants de l'extérieur, ce qui fit dire que "quand on veut on peut". Une pensée va à la famille Bourgain, dont le papa est très malade ; ils font partie des bouts-en-train de nos fêtes.

Le dîner se déroulait au plus près des traditions alsaciennes, avec ses tartines servies en apéritif et sa superbe choucroute, encore plus riche que les autres années. Le fromage de Munster fut très apprécié. Vu le succès actuel des reprises, dans la partie jeu de notre soirée, il fallait retrouver le titre et l'interprète français de succès d'après une chanson étrangère.

Le dessert (un Kougloff avec sa crème, il va de soi) fut servi pendant le dépouillement du jeu. Ce fut l'équipe Foulon/Houel qui remporta la bouteille de Champagne, suivie de l'équipe Lemire/Lefrançois/Masquelier et ex-acquo les équipes Tugot-Doris/Dailleux et Lechevalier/Boitrelle qui remportèrent les bouteilles de Crémant.

Un bon café, et il était déjà 2h00. Vite au lit, car on dort 1h00 de moins...

D.C

Anecdote

Le coup de fil inattendu

La Mairie de Bois-Hérault a reçu un appel téléphonique afin de savoir si c'était bien dans le château de notre commune que l'Association des Nids avait décidé d'implanter le si décrié centre de rééducation fermé...

La secrétaire a simplement répondu qu'il devait s'agir de la commune de Saint-Denis-le-Thibault.

Nous n'étions pourtant pas le 1^{er} avril !

R.C.

Courrier des lecteurs



Si vous souhaitez réagir à notre bulletin dans le cadre de la commune, vos articles seront les bienvenus, dans la

limite de la place disponible (pas de photo).

Le saviez-vous ?



Avril,

*En avril ne te découvre pas d'un fil,
que tu sois à la campagne ou en ville.
Le temps est un farceur.*

*Prudence, promeneur!
Parasol ou parapluie ?
Les deux seront pris
pour sortir entre amis.*

F.B.

Le 1^{er} avril

La journée du rire : Depuis longtemps, une journée annuelle était consacrée aux rires et aux plaisanteries. On trouve chez Apulée (auteur latin du II^{ème} siècle), la mention de "traditionnelles réjouissances", lors d'une journée consacrée au dieu du Rire en Grèce. Etait-ce une façon de marquer le début d'année ? En effet, celui-ci avait lieu en France, au printemps, jusqu'à ce qu'un édit de Charles IX le fixât au 1^{er} janvier, en 1564.

Les farces du 1^{er} avril : Selon le corps des métiers, les apprentis étaient chargés de rapporter des objets insolites, comme une corde à lire le vent ou une passoire sans trous. Aujourd'hui, la tradition des farces reste vivante en Europe et dans certains pays d'Asie et d'Amérique.

Les poissons d'avril des Français : Accroché au dos des personnes distraites, le poisson d'avril est synonyme de farce. Déjà connu au XVI^{ème} siècle, il a toujours pris la forme d'un poisson de mer : maquereau, sardine ou hareng.

Les farces en Espagne : En Espagne le jour des plaisanteries est le jour des saints-Innocents, le 28 décembre. La fin du carême est marquée par l'enterrement de la sardine, fête populaire qui ressemble à un carnaval.

F.B.

Vie pratique



Rosiers à Massifs

Un entretien simplifié

• Déjà, dans vos parterres, les premières roses s'épanouissent, superbes de fraîcheur. Vos rosiers sont bien partis. Inutile de vous tuer à la tâche pour qu'ils fleurissent jusqu'aux gelées. Afin d'éviter le travail de binage, toujours pénible sous les rosiers, même avec un outil à long manche, répandez sur le sol une bonne couche de feuilles mortes, des coupes de gazon ou des écorces de pin broyées, vendues en sac. Ce paillis étouffe la mauvaise herbe et permet à la terre de rester humide.

• Vous pouvez très bien n'arroser qu'en période de sécheresse, deux fois par mois seulement, mais abondamment, et jamais en pluie. Posez le tuyau sur le paillis, laissez couler l'eau lentement, le temps de donner à chaque rosier la valeur d'un grand arrosoir.

• Pour ce qui est de l'engrais, apportez-en surtout après la première période de floraison (fin juillet) : une bonne poignée par m² avant l'arrosage. N'oubliez pas de couper les fleurs fanées, cela maintient la floraison. Sectionnez la tige au-dessus d'un bourgeon bien visible à l'aisselle d'une feuille. Ce bourgeon donnera une branche qui fleurira ensuite.

• Quand aux maladies qui fatiguent et enlaidissent les rosiers, elles peuvent être évitées par les traitements préventifs. Les produits modernes, utilisés en pulvérisations une fois par mois, soignent les principales d'entre elles. Si une maladie attaque vos rosiers, traitez tous les 12-15 jours jusqu'à disparition des symptômes.

Et que vos roses soient les plus belles ! !

M.T-D.

Avis à la population



Le printemps arrive :
entretenez vos haies !

Afin de conserver un aspect agréable à notre village et de pratiquer la route en toute sécurité (les branches qui empiètent sur la chaussée sont non seulement source de rayures sur les véhicules, mais sont surtout très dangereuses pour les deux roues !), il vous est demandé d'entretenir régulièrement vos haies...dans les heures légales, bien évidemment.

R.C.

Projets communaux

La Quesne s'éclaire !



Désormais, une nouvelle partie de la commune est dotée d'un éclairage public. En effet, depuis le mois de février, le hameau de la Quesne profite de lanternes situées aux points clés de la circulation, à savoir les carrefours.

R.C.

Sens interdit !



A partir du lundi 5 mai, l'avenue des Ecureuils deviendra en sens interdit depuis la propriété de Dominique Bourgeois jusqu'à son intersection avec la route d'Argueil (Départementale 41). Un panneau signalera ce fait au début du chemin par une limite de circulation dans les 2 sens sur 700m, afin de permettre aux riverains et cultivateurs de rouler sur cette portion.

R.C.

Services à domicile

Nous vous rappelons que la commune profite de plusieurs services offerts par différents artisans :

- la boulangerie Thibaut passe les mardis, jeudis, samedis et dimanches (le matin)
- le charcutier-boucher passe le mercredi matin
- le poissonnier passe le mercredi après-midi.

R.C.

Rappel



Madame, Monsieur,
Chers Amis,
Les services de sécurité (pompiers, ambulances, médecins, infirmières, etc...) ont réclamé la

numérotation des habitations de notre commune pour des raisons de rapidité d'intervention.

De ce fait, nous avons commandé des plaques portant le numéro qui nous a été attribué par France Télécom.

Ce système de numérotation est métrique. Exemple : le n° 596 du Chemin des Ecureuils correspond à 596 mètres du début de la rue.

Ces plaques numérotées vous ont été distribuées. La pose est à votre charge, sauf pour nos anciens, la commune se chargera de la pose.

Nous comptons sur votre civisme pour que cette opération se passe le plus rapidement possible.

Si vous avez un problème de pose, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie aux heures de permanences.

Merci de votre compréhension et de votre coopération pour rendre la vie plus sécurisante dans notre village.

E.L.

D.B.

PS : Ces plaques sont à poser, visibles de la route, sur la boîte aux lettres ou sur un pilier près de la boîte aux lettres.

Le saviez-vous ?

La Pentecôte

Cinquante jours après Pâques : Le nom de cette fête vient du grec, cinquantième. Elle est très ancienne : les Hébreux célébraient Chavouoth à l'occasion des moissons et en souvenir des Tables de Loi données à Moïse, et les juifs la fête encore. Les chrétiens commémorent la venue de l'esprit saint sur les apôtres.

La Fête Dieu : le 2^{ème} jeudi après la Pentecôte : Cette fête catholique du "Corps du Christ" existe depuis le XIII^{ème} siècle. Des processions se déroulent dans les villes, sur tapis de fleurs, et des petites filles vêtues de blanc jettent des pétales à leur passage. En Autriche, dans la région de Salzbourg, les perches d'apparat ponctuent les processions : ces "poteaux resplendissants", en usage aussi à la Saint-Jean, sont réservés aux célibataires.

F.B.

Corso Fleuri



Notre commune participe les 8 et 9 juin, week-end de la Pentecôte, au défilé de chars fleuris organisé par le Comité des Fêtes de Buchy.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous rejoindre pour confectionner le char de Bois-Hérault.

(contacter : Florence Bertin au 02.35.34.21.26)

F.B.

Conseil Municipal

Compte-rendu du 7 février

Réseau Basse Tension

Daniel Chevalier donne lecture des devis établis par la S.N.E.C pour le réseau basse tension, rue du Château. Le Conseil Municipal estime qu'il appartient au *Syndicat d'Electrification de la Région de Buchy* de changer les poteaux usés et obsolètes, le long de la route départementale et estime qu'il y a lieu de prévoir le renforcement de la ligne EDF, en raison des projets de rénovation et de construction de plusieurs habitations.

Eclairage public

Hubert Leseigneur indique que l'éclairage public à la Quesne a été posé.

Chemin de la Quesne

- Une étude a été effectuée par le bureau d'études Sorange, à la demande du *Syndicat mixte d'études, d'aménagement et d'entretien des bassins versants de l'Andelle et du Crevon*. Cette étude serait complète, si elle pouvait prendre en compte un certain nombre d'éléments manquants ou imprécis. Un courrier a été adressé au bureau d'études pour revoir leurs propositions.

- Il est demandé qu'un devis soit établi par l'entreprise Huré pour de l'enrobé, à hauteur de la propriété Benjamin. En attendant, il sera procédé à la réfection de l'impasse en tout venant.

Les saignées sur différents chemins seront faites par l'employé communal, Daniel Fournier.

Plan Local d'Urbanisme

Un courrier a été adressé aux divers partenaires.

Un rendez-vous sera pris avec M. Gille, géomètre de Buchy, pour commencer l'étude du Plan Local d'Urbanisme avec les membres de la commission de l'urbanisme.

Voirie

Dominique Bourgeois annonce que les

panneaux de signalisation pour le chemin des Ecureuils sont arrivés. Les panneaux des noms de rues et numéros des habitations doivent arriver cette semaine. Daniel Fournier va préparer les trous pour implanter les poteaux pour les noms des rues. Il indique également que le panneau "Stop" à la Quesne va être remplacé.

Propriété Mestres

Jean-Michel Ouvril a déclaré que le bâtiment qu'il a construit était provisoire. Le Conseil Municipal demande qu'un constat d'huissier soit établi. M. Mestres n'a jamais entrepris de travaux suite à l'arrêté pris en 1999.

Divers

Il est indiqué que les rapports sur l'eau, tant sur le prix que sur la qualité, sont consultables en mairie.

Un géomètre va passer dans la commune pour la mise à jour du plan cadastral.

Gilbert Carpentier informe que Jean-Jacques Uger a entrepris la construction d'un bâtiment. Le Conseil Municipal mandate M. le Maire pour examiner la légalité de cette construction et la faire régulariser par Jean-Jacques Uger.

Compte-rendu du 28 mars

Budget

Lecture est donnée pour le compte de gestion 2002 établi par Patrick Morel, percepteur de Buchy, et le compte administratif 2002 établi par Névelyne Mabire. Le compte de gestion et le compte administratif étant identiques, ces comptes sont approuvés.

Le budget primitif 2003, préparé par la commission, est voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal avec un équilibre en fonctionnement à 135 099 € et en investissement à 154 202 €.

Déclaration de travaux

Une demande de déclaration de travaux de Walter Manier et de Claire Hanot au

Chemin du Four-à-Chaux a été déposée pour la pose de deux fenêtres type "Vélux". Cette demande reçoit un avis favorable et sera transmise à la DDE d'Auffay.

Projet de construction

Après avoir pris connaissance du projet de construction d'un bâtiment de M. et Mme Déchamps, le Conseil Municipal :

- donne un accord de principe
- demande que la toiture soit identique à celle de la maison
- que l'architecte des bâtiments de France soit consulté pour la couleur de la construction
- que le portail soit en bois

Permis de construire

Il est rappelé que Jean-Jacques Uger a entrepris la construction d'un bâtiment sans avoir de permis de construire.

Suite à un entretien avec M. le Maire, Jean-Jacques Uger a déposé une demande de permis de construire, qui est en cours d'instruction.

Le Conseil Municipal souhaite que soit trouvé un accord avec M. et Mme Carpentier.

Divers

Hubert Leseigneur demande qu'un courrier soit adressé à Mme Israel pour qu'une lanterne soit déplacée.

Rodolphe Chevalier signale que les haies chemin des Ecureuils n'ont pas été taillées. Un courrier a été adressé à Mme Henry. Un autre lui sera adressé en lui mentionnant que si elle n'intervenait pas, une entreprise exécutera les travaux à sa charge.

Gilbert Carpentier annonce que le *Syndicat d'Assainissement de la Région de Sigy-en-Bray* a embauché deux personnes pour contrôler le fonctionnement des fosses septiques.

R.C.

Informations Générales

Accueil

néant

Naissance

néant

Mariage

néant

Décès

néant

Téléphones utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmes : 17

Ambulance Bucheoise : 02.35.34.42.05

Ambulance Hébert : 02.35.34.43.79

Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00

Médecins

Marc Baril : 02.35.34.41.41

Philippe Duret : 02.35.34.09.36

M-C Monnoye : 02.35.34.09.36

Vétérinaires

Jean-Claude Tartarin : 02.35.34.40.06

François Thomas : 02.35.34.40.06

Pharmacie

Y. Qureshi Bellec : 02.35.34.40.41

Agenda

8 mai 11h30 : Commémoration

11 mai 12h30 : Repas des Anciens

24 mai 17h00 : Fête des Mères

Poubelles : 1 - 15 - 29 avril

13 - 27 mai

3 - 11 - 17 - 24 juin

Ouvertures de la Mairie

Mardi : 09h30 - 18h30

Jeudi : 14h00 - 18h30

Permanence des Adjointes

Mardi : 14h00 - 16h00

Permanence du Maire

Samedi matin sur rendez-vous

Téléphone : 02.35.34.44.37

Fax : 02.35.34.29.47

E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr